

Chabbat Kora'h

5 Tamouz 5786
20 Juin 2026



N° 490

Leïlouy
Nichmat

Yaakov
Galimidi
ben mazal

Leïlouy
Nichmat

Chlomo
ben
Ma'hana



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

« Les hommes que Moché avait envoyés pour explorer le pays, et qui, à leur retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée en décrivant le pays ; ces hommes, qui avaient décrié le pays, moururent frappés d'une plaie "devant l'Éternel" » ^[1]. « Devant l'Éter-nel » signifie : la manière dont D-ieu choisit les rétributions pour les actes des humains, récompense ou châtement, selon le principe de la mesure pour mesure. C'est sous la même forme que l'homme a accompli son acte que se réalise la rétribution. Les explorateurs moururent alors d'une manière appropriée : puisqu'ils n'avaient pas retenu leur langue dans leur bouche mais l'avaient laissée sortir, inventant grossièrement un récit et semant la mort dans le peuple, leur langue s'agrandit jusqu'à leur nombril. Puis des vers sortirent de leur langue et entrèrent dans leur nombril, tandis que d'autres vers sortaient du nombril et montaient sur leur langue, jusqu'à leur mort. ^[2] Pourquoi le nombril ? Parce que le pays d'Erets Israël, Jérusalem et le Temple sont appelés « le nombril de la terre » ^[3]. En effet, la subsistance de l'embryon lui vient de sa mère à travers le nombril. Six choses ont précédé la création du monde : la Torah, le Trône céleste, les Patriarches, Israël, le Beth Hamikdash et le nom du Machia'h. ^[4] Le ciel est comparé à la mère et la terre à son enfant. Au ciel se trouvent le Trône céleste, le Beth Hamikdash céleste, ainsi que la « Knesset Israël », mère spirituelle du peuple juif. Pour créer la terre, Hachem a établi un « cordon ombilical » vers la pierre de Chétiya, dans le Temple de Jérusalem, première pierre du monde inférieur. C'est à travers ce « cordon ombilical » relié à Jérusalem que descendent et transitent toutes les bénédictions destinées au monde : « C'est comme la rosée de l'Hermon, qui descend sur les montagnes de Sion, car c'est là que l'Éternel envoie la bénédiction, la vie pour l'éternité ». ^[5] La parole de D-ieu, la prophétie, passe également à travers ce « cordon » : « Car de Sion sortira la Torah, et de Jérusalem la parole de l'Éter-nel », ^[6] jusqu'au Saint des Saints : « Lorsque Moché entra dans la Tente d'assignation pour parler avec l'Éter-nel, il entendait la voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'Arche du Témoignage, entre les deux chérubins, et Il lui parlait » ^[7]. Or, par leur médisance, les explorateurs avaient détourné le peuple juif de la trajectoire que Hachem lui avait destinée, à savoir le conduire vers Jérusalem. Si Moché avait construit le Temple, celui-ci n'aurait jamais été détruit, car toutes ses œuvres sont éternelles et la prophétie ne se serait pas arrêtée. Les explorateurs revinrent le 9 Av, ^[8] et puisque les Juifs pleurèrent sur leur sort, ils provoquèrent indirectement la destruction du Temple, le « nombril de la terre », et la disparition de la

prophétie. Ainsi, de même que les vers sortent de la chair humaine morte, des vers sortirent de leur langue qui avait semé la mort, puis pénétrèrent dans le nombril pour le détruire, comme ils avaient contribué à la destruction du Temple. Mais pourquoi d'autres vers sortirent-ils du nombril pour monter sur leur langue, alors que celle-ci était déjà envahie par ses propres vers ?

En réalité, lorsqu'une substance non organique se désintègre, elle ne provoque pas la même mauvaise odeur qu'une substance organique. La décomposition d'un animal, et plus encore celle d'un être humain, est d'autant plus difficile à supporter que le degré de vie qu'il contenait était élevé. Il en est de même pour la sainteté. Plus un lieu est saint, plus la disparition de cette sainteté laisse un vide qui se remplit d'impureté. Le cadavre d'un animal transmet une impureté, et celui d'un être humain davantage encore. Ainsi, après la disparition du Temple, ce lieu produisit des forces nuisibles. Dans un premier temps, celles-ci se matérialisèrent par les « renards qui sortirent du Saint des Saints » ^[9], l'athéisme romain. Par la suite, ce furent les porte-parole des fausses prophéties qui s'y installèrent, celles qui abaissèrent et persécutèrent le judaïsme et le peuple juif. Au lieu d'être un réceptacle de la véritable prophétie, ce lieu devint celui des fausses prophéties. Voilà pourquoi des vers sortirent du nombril et montèrent sur la langue des explorateurs : les conséquences de leur faute ne prirent pas fin tant que leur langue continua, à travers l'histoire, à favoriser la diffusion de ces fausses prophéties. C'est pour cette raison qu'ils n'ont pas de part au monde futur. ^[10] Ces tragédies prendront fin à l'issue de l'exil. Après leur long exil, lorsque le peuple juif remontera sur sa terre et reconstruira Jérusalem, les nations du monde, conduites par Gog et Magog, mèneront une guerre contre les Juifs qui habiteront alors sur le « nombril de la terre » : « J'irai faire du butin et me livrer au pillage, porter la main sur des ruines maintenant habitées, sur un peuple recueilli du milieu des nations, possédant troupeaux et biens, et occupant le nombril de la terre » ^[11]. Parce que les Juifs habiteront la Terre sainte et Jérusalem, qu'ils y étudieront les véritables prophéties, la Torah, et qu'ils y pratiqueront ses mitsvot, les nations craindront que le « nombril de la terre » soit réactivé dans sa fonction originelle. L'athéisme, ainsi que les fausses prophéties, leurs prophètes et leurs adeptes seraient alors démasqués. C'est pour l'empêcher que Gog et Magog monteront contre Jérusalem afin d'en chasser les Juifs. Mais leur entreprise sera vaine, car Hachem imposera la vérité, comme l'annonce le prophète, et le peuple juif et ses prophéties sortiront victorieux.

^[1] Bamidbar 14, 36-37. ^[2] Sota 35a ; Rachi.

^[3] Yehézkel 38,12. ^[4] Beréchéit Raba 1,4. ^[5] Tehilim 133,3.

^[6] Yechayahou 2,3. ^[7] Bamidbar 7,89. ^[8] Rachi.

^[9] Fin du traité Makkot. ^[10] Sanhédrin 108. ^[11] Yehézkel 38,12.



Pour aller plus loin

Yaakov Guetta

- 1) Quel jour de la semaine Kora'h commença à rentrer en ma'hlokète contre Moché et Aharon ? Quels enseignements découlent de cette réponse ?
- 2) À quelle date festive de notre calendrier, Kora'h se souleva avec son assemblée contre Moché et Aharon ? Pour quelles raisons choisit-il cette date ?
- 3) Que nous enseignent nos Sages à propos des effets destructeurs de la ma'hlokète ?
- 4) Il est écrit (16-1) : « Vayika'h Kora'h, ben Yitshar, ben Kéhate, ben Lévy, védatane vaavirame ». Quel fut le sort des âmes de Datane et de Avirame ?
- 5) Il est écrit (16-3) : "Vayikalhalou al Moché véal Aharon, vayomerou aléhème" : "Rav lakhème ... oumadouâ titnasséou al kéhal Hachem ?! ». Quel était au juste l'argument de Kora'h et de son assemblée contre Moché et Aharon ? Qu'ont-ils alors voulu faire ?
- 6) Comme Kora'h s'opposant à Moché, un homme s'opposa farouchement à un grand et célèbre Tsadik. Qui est ce Tsadik, et qui entra en ma'hlokète contre lui ?



**Abonnement
postal
(69€/an)**

**Dédicace d'un
prochain feuillet
(150€)**



Résumé de la Paracha

- La Paracha commence par raconter le malheureux épisode de Kora'h et de son assemblée contestant le statut de Aharon puis celui de Moché.
- Moché sépara le peuple, de Kora'h et de ses acolytes. La terre s'ouvrit et les engloutit. Quant aux 250 partisans, ils furent brûlés.

- Malgré le fait d'avoir vu la terre s'ouvrir par la bouche de Moché, certains l'accusèrent de tuer le peuple d'Hachem.

- 14700 moururent dans une épidémie.

- Hachem prouva aux yeux de tous que c'était bien Aharon le Cohen Gadol. Un homme avait été choisi par chaque tribu et était représenté par un bâton. Le bâton de Aharon fleurit.

- La Paracha explique à la fin, plusieurs lois concernant le Michkan, puis conclut avec la Mitsva de Térouma.

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19 : 12	20 : 30
Paris	21 : 39	23 : 05
Marseille	21 : 03	22 : 17
Lyon	21 : 15	22 : 33
Strasbourg	21 : 16	22 : 40

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël



Chéva berakhot

Peut-on réciter les Cheva Berakhot à l'issue d'un repas organisé en l'honneur des mariés sur une seule coupe ?

- Selon plusieurs Richonim, il ne sera pas possible de réciter les Cheva Berakhot sur la même coupe que celle utilisée pour le Birkat. En effet, le Talmud Pessa'him 102b enseigne qu'on ne doit pas regrouper plusieurs Mitsvot dans un même acte. Ainsi, la coupe du Birkat ne devrait pas être utilisée également pour les Cheva Brakhot [Tossefot/Ramban/Rachba ainsi que cela est rapporté dans Massekhet Sofrim; Voir aussi Roch (8). En effet, selon ces Richonim, les Cheva Berakhot peuvent être récitées même en dehors d'un repas comme cela ressort de Massekhet Sofrim, et les prononcer sur la même coupe reviendrait à réunir 2 Mitsvot différentes sur un même support]

C'est ainsi que l'usage Ashkénaze s'est établi [Tour/Rama 62,9]. C'est-à-dire que l'on préparera 2 coupes, sur la première sera récité le Birkat HaMazon, tandis que sur la seconde cette même personne récitera les Cheva Berakhot (sans HaGuefen). Elle reprendra ensuite la première coupe afin d'y réciter HaGuefen (en pensant à acquitter les mariés et vice versa) et en buvant 8,1cl de vin (afin de réciter la Brakha finale). [Mahzor Vitry 2,495 Hagahot Maïmoniyot 2,5 au nom de R.Tam; Et ainsi il en ressort du Rama précité].

De nos jours, la coutume s'est répandue de désigner dès le début 2 personnes différentes (certainement afin de craindre l'opinion de Tossefot selon le Maguen Avraham 147,11) [Voir Birkat Hachem 4 Perek 5 p.384].

- Selon d'autres Richonim, on récitera les Chéva Berakhot sur la même verre que le Birkat. En effet, le principe de ne pas "regrouper les Mitsvot" ne concerne que des Mitsvot distinctes, comme réciter le Birkat/ Kidouch sur le même verre. **Mais ici, les Chéva Berakhot sont reliées au Birkat, étant donné que c'est lui qui permet leur récitation.** Tout est donc comme un seul ensemble de Berakhot (raison pour laquelle d'ailleurs il sera interdit à tous les convives de s'interrompre du Birkat jusqu'à la récitation de la dernière bénédiction des

Cheva Brakhot). [Beth Yossef 62,9 au nom de Rab' Mechoulam et ainsi il en ressort de R' Amram Gaon/R' Sar Chalom Gaon; ainsi que du Rambam Berakhot 2,10. De plus, Rab' Hananel explique que le problème de regrouper les Mitsvot se pose lorsqu'elles correspondent à 2 étapes différentes, comme le fait de réaliser le Birkat/Kiddouch sur la même verre (et non lorsqu'elles sont liées au même événement); Voir aussi le Baal Haïtour 2 p.65b qui écrit qu'il convient de conserver la coutume locale et de ne pas adopter la coutume erronée des communautés françaises consistant à utiliser 2 coupes distinctes].

Et ainsi est la coutume Séfarade à savoir qu'on désignera une personne qui récitera le Birkat sur la coupe de vin, et enchaînera avec Haguéfen (sans boire), puis poursuivra directement avec les 6 autres bénédictions et boira plus de 8,1cl. [Tour/Ch.Aroukh 62,9; Zé HaChoul'han p.260 (Alger); Ale Hadass 20,27 (Tunis); Nefech Haya Maarekhet 7 ot 2 (Djerba); Chemech Oumaguen 4,84 ot 3; Ateret Avot 28,33 (Maroc)]

De nos jours, de nombreux Séfarades ont adopté la coutume Ashkénaze consistant à utiliser 2 coupes distinctes, et ils ont tout à fait sur qui s'appuyer [Yebia Omer 9,22].

Malgré tout, il sera préférable de préserver la coutume Séfarade d'antan. En effet, outre le principe général selon lequel il n'est pas recommandé de modifier le Minhag (si ce dernier est solidement fondé) il semble que la principale raison invoquée par les Richonim en faveur de 2 coupes repose sur le fait qu'autrefois, il était assez courant que les Cheva Berakhot étaient récitées en dehors d'un repas (à l'instar du Ramban). Dans ce contexte, leur association à une même coupe pouvait être perçue comme la réunion de deux Mitsvot distinctes. **Or, de nos jours, la pratique est clairement conforme au Rambam, selon laquelle les Cheva Berakhot ne sont récitées qu'à l'occasion d'un repas où l'on récite le Birkat.** Dès lors, la problématique initiale ne s'applique plus de la même manière. Et ce d'autant plus que, de nos jours, le minhag de réciter le Birkat sur une coupe de vin est relativement rare, ce qui ne donne pas l'impression de réunir 2 Mitsvot ensemble [Chemech Oumaguen 2 Y.D siman 28,10].



1) Ce fut un lundi. Or, il est remarquable de constater que c'est le Lundi que D... opéra dans l'histoire du monde la première "ma'hlokète", en séparant les eaux d'en haut des eaux d'en bas (voir Bérechit 1-6). De plus, c'est aussi ce lundi de la création du monde, que Hachem créa le Guéhinam (ainsi que le feu qui y brûle). Or, puisque "Kora'h se prit" (Vayika'h Kora'h) à aller d'un autre côté, pour se séparer de la communauté (comme le traduit le Targoum Ounekélos : "Véhitpélégue") un Lundi, il fut alors puni et tomba dans le Guéhinam un lundi. Source : 'Hida (Séfer "Nitsotsé orote" sur le Zohar, Bérechit 17), Sefer "Tsrer hamor"

2) Durant Chavouot ! Il vit en effet par son Roua'h Hakodech, que le Prophète Chemouel descendrait de lui, et que c'est à Chavouot que ce dernier sacrerait (et verserait l'huile d'onction sur la tête de) Chaoul comme Roi d'Israël; comme il est rapporté dans Chemouel (1-12 ; 1-17). Ainsi, Kora'h pensa donc à travers ses nobles visions prophétiques, que D... l'appuyait et le confortait dans ses positions contre Moché et Aharon. Il se dit donc : « C'est à Chavouot que mon descendant Chemouel amènera Chaoul à accéder à la grandeur, mon Mazal m'indique aussi que je suis né pour la grandeur ! En effet, étant le fils de Yitshar, autrement dit le descendant d'un homme dont le nom signifie : "Huile ", je mérite moi aussi d'être oint de la sainte huile d'onction (Chémène hamich'ha), afin d'être élevé à la Kéhouna ou à la royauté ! ». Source : Sefer "Binyane Chlomo" ("Hélek Beit, Simane 25), Tifèrete Tsion, Bamidbar Raba 18-13

3) Le jour où Kora'h se souleva contre Moché et Aharon, la Manne ne tomba pas ! De là, nos Sages nous enseignent : « Ma'hlokète a'hate do'ha méah parnassote ! » (Un conflit, une dispute ou une discorde repoussent "100 Parnassote" : "100 gagne-pains ou moyens de subsistance !). Source : Chévète Moussar (Chapitre 37) au nom du Chlah Hakadoch, le Rav Yeshayahou Halévy Horowitz Zatsal (Traité Yoma, Perek "Dérech 'Haïm Tokhé'hote

Moussar"), Midrach Talpiyote (Anaf Dé'hiyote)

4) Afin d'obtenir leur Tikoune (pour avoir profané le nom de D... en ayant été en ma'hlokète contre Moché et Aharon), les Néchamote de ces deux impies (Datane et Avirame) furent réincarnées dans les corps de deux taureaux par le biais desquels le nom de Hachem fut sanctifié sur le mont Carmel (à l'époque où Eliahou Hanavi fit face aux prophètes de l'idole Baâl. Voir le Sefer Mélakhim 1-18 à 23). En effet, l'âme de Datane revint en guilgoul dans le corps du taureau de Eliahou Hanavi (ce taureau offert pour la bonne cause, monta volontairement sur le Mizbéa'h, et un feu descendit alors du ciel pour le consumer entièrement), alors que la Néchama de Avirame (ayant été beaucoup plus virulent que son beau-frère Datane dans la ma'hlokète menée contre Moché) se réincarna dans le corps du taureau que les prophètes du Baâl apportèrent (le nom de "Avirame" exprime d'ailleurs son côté hautain et orgueilleux : "Av-rame", "Père", c'est à dire : "Chef-dirigeant cherchant à s'élever"). Source : Seder hadorote au nom du 'Hessed lavraham" du Grand-père du 'Hida

5) Kora'h et son assemblée déclarèrent contre Moché et Aharon: « En vous érigeant en chef sur nous, vous nous faites supporter un joug (une charge) plus lourd que celui que nous supportons durant notre exil en Égypte. En effet, nous aurions préféré être encore asservis à Pharaon, plutôt que d'être sous votre direction et subir votre joug accablant ! ». Suite à ces déclarations acerbes, ils cherchèrent alors à lapider Moché ! Source : Yalkoute Chimeoni, Remez 750, dibour hamat'hil : «vayikahalou ».

6) Un homme ayant en lui l'une des étincelles (mitsots) de l'âme de Kora'h, souleva une grande ma'hlokète contre le Arizal Hakadoch possédant en lui l'une des étincelles de l'âme de Moché ! Source : Sefer "Golel Or" du Mékoubal Rabbéno Meir Bikiame (l'un des grands sages d'Izmir).



Réponses

N° 489 Chelah Lekha

Enigmes

1) Mon premier est composé de 2 Kaf. Mon second est composé de 3 Kaf. Mon troisième est composé de 1/4 de Kaf. Mon tout est un personnage célèbre. Qui suis-je?

La lettre kaf a pour valeur numérique 20.

Deux kaf = 40, ce qui correspond à la lettre מ mem.

Le mot כק est composé des lettres (20) cet ,(80) ssoif une valeur totale de 100.

Trois fois Kaf donne 300= 100 x 3 = "כף ce qui correspond à la lettre שshin.

Un quart de kaf = 20 ÷ 4 = 5, ce qui correspond à la lettre ה hé. On obtient donc : משה = ה + ש + מ

2) Selon cette logique, quel pays parmi les deux premiers itinéraires complète l'itinéraire n°3 ?

- Pakistan → Népal → Liban
- Honduras → Suède → Espagne
- Portugal → ? → Norvège

Explication : Pour les itinéraires n°1 et 2, le deuxième pays commence par la dernière lettre du premier pays et se termine par la première lettre du troisième pays. Ainsi, pour l'itinéraire n°3, le pays manquant doit commencer par la lettre "L" (de Portugal) et se terminer par la lettre "N" (de Norvège). Parmi les pays des 2 premiers itinéraires, seul le "Liban" respecte cette logique

3) Notre Paracha s'appelle la Paracha des Meraguelim, pourtant le mot Meraguelim, n'est pas marqué 1 seule fois. Dans quelle autre Paracha de la Torah le mot Meraguelim est-il écrit plusieurs fois ?
Le mot Meraguelim est marqué 7 fois dans la Parachat Mikets מרגלים אתם

Echecs : D5 C7 E8 F8 D1 D8 E7 D8 E1 E8

Rébus :

Va / Assis / T'aime / Ête / Colle / Mits / Vote / Ail
וְעִשְׂיָתֶם אֶת-כָּל-מִצְוֹתַי



4 images :

Il s'agit de la mitsva de pèter 'hamor. Lorsqu'un homme a un ânon qui est premier-né, il doit l'échanger avec un agneau, sinon on brisera la nuque de l'ânon.

Dans la première image, on voit un agneau (qui est l'échange de l'ânon). Dans la 2^{ème} image, on voit un "1", comme le 1^{er} né. Dans la 3^{ème} image, on voit un âne et dans la dernière image, on voit quelqu'un qui a mal à la nuque.



Véçu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chemouel,

Après l'épreuve douloureuse de l'affaire de Bat Chéva et la perte de leur premier enfant, la naissance de Chlomo, aimé de Hachem apporte un peu de joie au palais. Cependant, le malheur allait surgir du propre foyer du roi comme l'avait annoncé Nathan hanavi. C'est ainsi qu'Amnon, le fils aîné de David, s'est rendu coupable d'un crime sur Tamar, demi-sœur d'Avchalom. Ce dernier a laissé la haine gagner son cœur, accompagnée d'une terrible envie de vengeance, attendant patiemment le bon moment...

Deux ans se sont écoulés, durant lesquels Avchalom n'a pas dit un mot à Amnon. L'occasion tant attendue se présente enfin lors de la fête de la tonte des moutons à Baal 'Hatsor, un moment de Mitsva où une partie de la tonte est offerte au Cohen. Aussi, on accompagne ce moment d'une grande séouda. Avchalom organise le repas et invite tous les fils du roi. Avec ruse, il se présente d'abord devant son père, le roi David en lui demandant de se joindre à lui pour cet événement. David, soucieux de ne pas imposer de trop lourdes dépenses à son fils, décline poliment l'invitation pour lui-même. C'est exactement ce qu'Avchalom espérait. Il insiste alors : « Si le roi ne vient pas, que mon frère Amnon vienne au moins avec nous ».

David hésite : « Pourquoi irait-il avec toi ? ». Mais devant l'insistance pressante d'Avchalom, le roi finit par céder et laisse partir Amnon ainsi que tous les autres princes.

Avant que le banquet ne commence, Avchalom donne ses ordres à ses serviteurs : « Observez bien quand le cœur d'Amnon sera joyeux par le vin. Quand je vous dirai : "Frappez Amnon !", alors tuez-le. Ne craignez rien, n'est-ce pas moi qui vous l'ordonne ? Prenez courage et montrez-

vous de vaillants guerriers ! ».

Alors que la fête bat son plein et que le vin coule à flots, les serviteurs d'Avchalom savent ce qu'ils ont à faire. D'un coup, les serviteurs prennent Amnon par surprise et l'aîné du roi est assassiné au milieu du festin, c'est la panique générale. Pensant que leur vie est également menacée, tous les autres fils du roi se lèvent précipitamment, montent sur leurs mulets et s'enfuient vers Yérouchalaim.

Les enfants du roi encore sur la route, une rumeur terrible devance leur arrivée et parvient aux oreilles du roi David : « Avchalom a tué tous les fils du roi, il n'en reste pas un seul ! ».

En entendant cela, la douleur de David est immense. Le roi se lève, déchire ses vêtements et se jette par terre, tandis que ses serviteurs se tiennent autour de lui, les habits déchirés en signe de deuil profond. C'est alors que Yonadav, le fameux cousin très rusé qui avait imaginé le piège d'Amnon contre Tamar, intervient pour tempérer : « Que le roi ne pense pas qu'on a tué tous les fils du roi, car Amnon seul est mort. C'était une décision d'Avchalom depuis le jour où Amnon a humilié sa sœur Tamar ».

Quelques instants plus tard, les fils du roi reviennent sains et saufs. Dès qu'ils entrent dans le palais, ils éclatent en sanglots. Le roi David et tous ses serviteurs pleurent avec eux, versant des larmes sur la mort d'Amnon.

Après avoir accompli 'sa mission' de vengeance, Avchalom n'attend pas la sentence royale. Il prend la fuite pour Guéchour, auprès de son grand-père maternel, le roi Talmaï des Pélichitim. C'est le début de la rébellion d'Avchalom, qui restera ainsi caché pendant trois ans. À Yérouchalaim, le roi David finit par se consoler de la perte d'Amnon, et il désire revoir Avchalom, son fils exilé, qu'il aime malgré tout. Mais la tragédie est loin d'être terminée...



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Conclusion du Seder NEZIKIN

Avec massekhet HORAYOT, nous terminons le Seder NEZIKIN. Comme nous avons pu le voir à travers les différents articles, le Seder commence par beaucoup de Halakhot de ben adam la-'havéro sur les dommages [Baba Kama], les questions financières [Baba Metsia] et de voisinage [Baba Batra]. Pour ensuite parler des Dayanim et des batei dinim, d'un point de vue concret [Sanhédrin, Makot, Chevou'ot] et moussarique [Avot].

Ce Seder sert de base au 'helek 'Hochen michpat du Choul'han Aroukh.

NEZIKIN est peut-être le Seder le plus étudié dans les yechivot...

Nous avons abordé les 8 massékhetot suivantes :

Nezikin [en 3 parties: Baba Kama/Metsia/Batra], Sanhédrin, Makot, Chevou'ot, 'Edouyot, 'Avoda Zara, Avot, Horayot. Ainsi que la Berayta de Kinyan Torah, imprimée après massekhet Avot. Ces massekhetot, comportent 73 Perakim additionnés avec un total de 652 Michnayot (ou un peu plus, selon le découpage de Avot et les berayotot).

Le Seder est presque complet au niveau des Guemarot : toutes les Massekhtot ont une Bavli et un Yerouchalmi sauf Edouyot et Avot, pour des raisons logiques. Et seule Avot n'a pas de Tossefta

mais elle est remplacée par Avot dé-Rabbi Nathane.

NEZIKIN est le Seder du ben adam la-'havéro et des Dayanim. Comme MO'ED et NACHIM, ce Seder n'a jamais été 'démodé' et restera l'un des plus étudiés...

Puissions-nous avoir le mérite de l'étudier (ou le réviser) entièrement.

Introduction au Seder KADACHIM

Le Seder suivant est le Seder KADACHIM (ou Kodachim).

C'est le 5^{ème} du Chass.

Il parle des Korbanot et d'autres sujets liés aux Korbanot et au Beth Hamikdash.

Il y aura 11 massekhetot:

ZVA'HIM, MENA'HOT, 'HOULIN, BEKHOROT, 'ERKHIN, TEMOURA, KRITOUT, MÉ'ILA, TAMID, MIDOT, KINIM.

Dans le Talmud Bavli, presque toutes les Massekhtot sont traitées. Seules manquent Midot et Kinim, dont on peut dire que les Guemarot sont incluses dans Zeva'him (pour Kinim) et Tamid (pour Midot).

Malgré des rumeurs, il est presque sûr que le Yérouchalmi sur KADACHIM n'a jamais été rédigé [Rav Ch. BUBER].

On dispose aussi d'une Tossefta sur toutes les Massekhetot sauf Tamid, Midot et Kinim.



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine nous est rapportée la discorde orchestrée par Korah et son assemblée à l'encontre de Moché et Aharon.

Ainsi, le verset va nous décrire le châtement qui fut réservé aux instigateurs qu'étaient Korah, Datan et Aviram, où la terre "ouvrit sa bouche" et les engloutit, avec l'ensemble de leurs biens et les membres de leur famille, puis celui des 250 membres de l'Assemblée ayant porté l'encens qui se verront consumés par un feu céleste.

Cependant, si nous comprenons la différence de gravité entre la faute des uns et des autres, comment expliquer les spécificités de ces châtements ?

Afin de répondre à cela, il est intéressant de nous pencher sur des similitudes que nous avons pu rencontrer dans la Torah.

Dans la paracha Berechit, suite au fratricide de Kaïn, motivé par la jalousie envers Evel dont le sacrifice avait été agréé contrairement au sien, il est écrit : "et maintenant sois maudit de la terre qui a ouvert sa bouche afin de prendre les sangs de ton frère de ta main".

Le Ohr Ahaïm Hakadosh explique que l'expression étant parfaitement similaire à celle nous relatant la punition de Korah, cela vient nous apprendre que la terre put accomplir à ce moment-là sa réparation en ciblant la personne coupable et non plus la victime.

Par ailleurs, le sort qui fut réservé aux 250 membres de l'Assemblée munis de leur encensoir n'est pas sans rappeler celui qui frappa Nadav et Avihou, les enfants de Aharon, le jour de l'inauguration du Michkan.

Nos sages expliquent qu'une des raisons ayant entraîné leur mort était leur empressement à prendre le relais de Moché et Aharon afin de faire parvenir le monde à un niveau supérieur.

Ainsi, à travers ces deux exemples, nous pouvons comprendre chacune des punitions.

En effet, au même titre que Kaïn ressentit une jalousie envers son frère, Korah, Datan et Aviram exprimèrent leur jalousie à l'encontre de Moché et Aharon. Cependant, les uns comme les autres n'avaient aucune aspiration à s'élever eux-mêmes, ils voulaient principalement déchoir tous ceux qui étaient au-dessus d'eux (Korah ne demande pas le pouvoir mais : "toute l'assemblée est sainte, pourquoi vous vous instituez en prince sur le peuple d'Hachem").

Ainsi, puisque leur inspiration était de faire descendre, la conséquence de leur action fut que la terre s'ouvrit pour faire descendre.

À l'inverse, que ce soit Nadav et Avihou ou les 250 membres de l'Assemblée de Korah, il est vrai qu'ils avaient également une forme de jalousie, mais celle-ci relevait d'une aspiration à s'élever dans une proximité avec Hachem alors qu'ils n'étaient pas au niveau de pouvoir la réceptionner.

C'est ainsi que, selon cette aspiration, leur fut envoyé un feu céleste qu'ils ne purent contenir et qui les consuma.



Enigmes

1) Je suis parfois une mitsva, parfois une avéra, parfois totalement permis. Je peux rendre passoul, ou tamé.

2 catégories de personnes sont concernées par la avéra. Qui suis-je ?

2) Quel mot se cache dans cette suite de dates ?

- 1^{er} décembre
- 6 janvier
- 5 novembre
- 2 mai
- 3 juillet
- 4 juin

3) Trouve dans la Paracha, un même mot répété 2 fois de suite.



Les blancs font Mat en 3 coups

Echecs



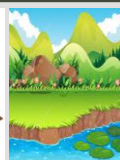
4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Nous assistons cette semaine à la révolte de Kora'h. Celui-ci n'a pas supporté la nomination de Aharon en tant que Cohen Gadol, celle de Elazar en tant que Cohen et encore moins celle de son jeune cousin Elitsafane ben Ouziel à la fonction de Nassi. Cette soif effrénée de distinction va l'entraîner à sa perte.

Mais était-il si négatif de chercher à jouer un rôle majeur dans le service divin ? L'expression d'une ambition est-elle forcément à proscrire ? Le désir de grandeur n'est-il pas une qualité à entretenir ?

Le Maguid de Douvna vient nous éclairer par une parabole.

Un roi avait dans son royaume de nombreuses terres à cultiver. Il engagea pour ce faire, plusieurs paysans qui devaient chacun assurer la gestion complète de la récolte de leur parcelle, puis de ramener toute cette récolte chez le roi de qui ils recevaient tous le même salaire. Seulement, n'étant pas tous capables de produire le même effort, le roi avait savamment pris en compte les capacités de chacun en leur confiant leur mission. Certains avaient reçu une seule parcelle à travailler, d'autres plusieurs parcelles. Un jour, un des paysans se présenta au roi pour se plaindre de n'avoir qu'un seul terrain à cultiver. En

entendant cela, le roi ordonna de lui retirer tout ce qu'il avait. Choqué par cette décision, le paysan demanda ce qu'on lui reprochait. Le roi lui dit : "Pourquoi voudrais-tu un champ supplémentaire ? A quoi bon pour toi alourdir ta tâche de travail ? Par contre, à travers ta demande je comprends que tu ne cherches pas simplement à me servir mais plutôt à me voler. Tu espères donc plus de terrains pour pouvoir te servir plus largement !"

Ainsi, Kora'h revendique de plus hautes fonctions alors que sans nul doute ces nominations viennent de Hachem directement. Il révèle qu'il n'est plus un homme au service du créateur mais qu'au contraire, il utilise la fonction au service de son ambition personnelle. Il prétend s'opposer à Moché pour pouvoir mieux servir Hachem, mais sa soif d'honneur lui a fait perdre le sens du respect et de la hiérarchie.

De tout temps, les hommes ont cherché à jouer un rôle déterminant pour leur peuple. C'est assurément une bonne chose pour eux et pour le peuple. Mais, l'exemple de Kora'h nous rappelle qu'il faut constamment garder à l'esprit que c'est l'homme qui est au service de la fonction et non l'inverse.



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« ...Kora'h, fils de Yitshar, fils de Kéhat, fils de Lévi... » (16, 1)

Rachi écrit : « Il n'est pas mentionné "fils de Yaakov" car Yaakov a prié pour que son nom ne soit pas mentionné sur leur mahloket. « Dans leur assemblée, ne se joigne pas mon honneur » (Berechit 49, 6). Et où est-il mentionné, son nom, sur Kora'h ? Dans Divrei Hayamim (1, 6) : "fils de Aviassaf, fils de Kora'h, fils de Yitshar, fils de Kéhat, fils d'Israël". »

On pourrait se demander : Pourquoi Rachi a-t-il besoin de conclure en nous montrant que, dans Divrei Hayamim, on a bien mentionné Yaakov (par le nom Israël) sur Kora'h ?

Le Mizra'hi explique : Si Rachi a besoin de ramener Divrei Hayamim, c'est pour montrer qu'ici, c'est anormal qu'on n'ait pas cité Yaakov, et ainsi en déduire que Yaakov a prié pour que son nom ne soit pas mentionné dans cette mahloket.

Mais le Mizra'hi demande : Étant donné que Yaakov a également demandé que son nom ne soit pas mentionné au sujet des explorateurs (Sanhedrin 109) et au sujet de Zimri (Rachi, paracha Vayehi 49, 6), d'où la question : où est-il écrit, le nom de Yaakov, sur les explorateurs et sur Zimri pour qu'on ait besoin d'expliquer pourquoi, après leurs fautes, « Yaakov » n'est plus mentionné sur eux ?

Le Mizra'hi ajoute une deuxième question : Comment, sur le passouk « dans leur secret ne vienne pas mon âme » (Vayehi 49, 6), Rachi écrit-il : « Yaakov demande que son nom ne soit pas mentionné sur Zimri » alors que la Guemara dit que c'est sur les explorateurs ?!

On pourrait proposer, sur cette deuxième question, la réponse suivante : Ce passouk s'adressant à Chimon et Lévi, il est difficile de l'expliquer au niveau du pchat par rapport aux explorateurs. En effet :

-Si cela concerne Lévi, c'est difficile : car aucun explorateur de la tribu de Lévi n'a été envoyé.

-Si cela concerne Chimon, c'est difficile : car pourquoi spécifiquement l'explorateur de Chimon plus que celui d'une autre tribu (voir Maharcha) ? Ainsi, au niveau du pchat, Rachi a préféré expliquer que cela concerne Chimon par rapport à Zimri.

Mais la première question reste difficile : pourquoi Rachi a-t-il besoin de ramener qu'on a mentionné le nom de Yaakov sur Kora'h dans Divrei Hayamim ?!

On pourrait proposer la réponse suivante :

Commençons par énoncer deux principes logiques :

1. Si on veut prouver que Yaakov a demandé que son nom ne soit pas mentionné, c'est que, de base, il aurait fallu mentionner son nom.

2. Ce n'est pas à chaque fois que l'on mentionne un nom dans la Torah qu'il faut remonter jusqu'à Yaakov Avinou.

Donc, il nous faut trouver pourquoi, spécifiquement concernant Kora'h, Zimri et les explorateurs, il y a une raison qui fait que l'on aurait normalement dû citer le nom de Yaakov, et donc nos 'Hakhamim en déduisent que, si cela n'a pas été fait, cela prouve que Yaakov a prié pour que son nom ne soit pas mentionné.

Il nous faut donc trouver cette raison.

Pour cela, ramenons la Guemara Sanhedrin 109 qui analyse chaque nom : « **Kora'h** » : à cause de lui, une partie du Klal Israël a disparu, avalée dans la terre, à l'image d'un chauve (Kora'h) dont une partie des cheveux ont disparu.

« **Fils de Yitshar** » : un fils qui a fait sortir une grande colère sur les Bnei Israël comme en pleine journée, « tshorayim » (voir Maharcha).

« **Fils de Kéhat** » : un fils qui fait grincer (hikéhat) les dents de ses parents (qui fait honte à ses parents).

« **Fils de Lévi** » : un fils qui a été accompagné (léviya) dans le Guéhinam.

Puis, la Guemara demande pourquoi on ne continue pas avec « fils de Yaakov » en faisant la dracha : un fils qui s'est lié au Guéhinam pour toujours, comme l'explique le Or Ha'haïm Hakadosh. En effet, le langage de « akov », qui signifie « le talon » (qui est au bout du corps de l'homme), connote une notion de fin, comme pour dire : « le fils qui restera au Guéhinam jusqu'à la fin ».

La Guemara répond : car Yaakov Avinou a prié pour que son nom ne soit pas mentionné sur la makhloket de Kora'h.

À la lumière de cela, on pourrait à présent proposer : Étant donné que Kora'h, Zimri et les explorateurs sont des fautes, il aurait été logique de mentionner Yaakov comme le demande la Guemara afin de faire la dracha qu'ils soient au Guéhinam jusqu'à la fin, comme l'a expliqué le Or Ha'haïm Hakadosh.

Par conséquent, quand la Guemara répond que Yaakov Avinou a prié pour que son nom ne soit pas mentionné, c'est en réalité pour leur bien, afin de ne pas permettre de déduire qu'ils soient au Guéhinam jusqu'au bout.

À présent, on comprend pourquoi Rachi ramène Divrei Hayamim :

En effet, Rachi nous montre que même dans Divrei Hayamim, où l'objectif est la généalogie et donc forcément de remonter jusqu'en haut, il n'est pas mentionné « Yaakov », mais plutôt « Israël ».

Ainsi, si on peut ne pas mentionner le nom, comme dans la paracha Kora'h, on ne le mentionne pas ; et si on doit le mentionner, comme dans Divrei Hayamim, on dira « Israël » car ce que Yaakov a demandé, c'est de ne pas mentionner « Yaakov » sur lequel il y a la dracha qu'ils resteront au Guéhinam jusqu'au bout.

Il en ressort que, si Yaakov Avinou a prié pour que son nom ne soit pas mentionné sur eux, c'est pour leur bien.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un don providentiel

Yoël est un juif généreux qui aime aider ses frères qui se trouvent en difficulté. Il sait pertinemment qu'une des meilleures façons de faire la Tzedaka est de prêter de l'argent à un pauvre. C'est pourquoi, lorsqu'Assaf vient lui emprunter 5000 shekels, il les lui prête volontiers. Mais lorsqu'arrive le jour du remboursement, aucune trace de notre cher Assaf. Yoël patiente un mois, puis encore un autre et rien ne se passe. Un jour, il entend de source sûre qu'Assaf s'est appauvri et ne peut vraiment pas pour le moment le rembourser. Il est très gêné et c'est pourquoi il ne donne pas de nouvelles. Les années passent et toujours aucune nouvelle d'Assaf. Mais voilà qu'un jour, un grand bienfaiteur qui connaît les qualités de Yoël vient le trouver et lui explique qu'il a une grosse somme d'argent à donner à un pauvre et lui tend 5000 shekels. Évidemment, Yoël est heureux de pouvoir aider deux juifs (le donateur et le pauvre) et accepte volontiers la mission. Mais avant qu'il puisse distribuer l'argent, une idée lui vient à l'esprit : aider avec cet argent un troisième juif. Il prend donc l'argent, le soulève en pensant l'acquérir pour Assaf puis la tend à son autre main en pensant l'acquérir personnellement et ainsi libérer Assaf de ses dettes. Évidemment, il est aussi heureux de s'être fait rembourser et pouvoir ainsi prêter cet argent à un nouveau juif. Mais après quelques jours un doute lui vient à l'esprit, a-t-il bien agi. En agissant de la sorte a-t-il ou non accompli le désir du donateur de les offrir à un pauvre ? Il alla donc poser la question à son

Rav, Rav Méir Ouaknine, Rav de Tibériade.

Qu'en pensez-vous ?

Rav Ouaknine répondit qu'il avait le droit d'agir de la sorte car ainsi il faisait bénéficier le donateur d'une Mitsva importante, celle de rembourser ses créanciers. Bien que le Choul'han Aroukh (Y"D 253,12) écrit qu'il est interdit à des créanciers de prendre l'argent de Tzedaka ramassé pour un pauvre, le Rav Ouaknine explique toutefois que le Choul'han Aroukh parle du cas où le pauvre à une maison vide de tous biens qu'il pourrait vendre pour rembourser ses dettes. Mais dans notre cas où Assaf avait des biens pour rembourser Yoël, l'argent qu'il reçoit doit être destiné à rembourser ses dettes et il utilisera ses biens pour se nourrir. Mais Rav Zilberstein n'est pas d'accord, il pense que si dans l'intention du donateur il apparaît clairement qu'il donne pour aider une famille à se nourrir, on ne pourra utiliser cet argent pour payer ses dettes. Le Rav ajoute que bien qu'en agissant de la sorte ils accomplissent la Mitsva de rembourser ses dettes, cependant il n'accomplit pas la Mitsva de Tzedaka. Une de ses preuves est qu'on ne peut accomplir la Mitsva de Matanot Laévionim à Pourim en effaçant les dettes d'un pauvre. Enfin, il en veut pour preuve le fait qu'un homme ne peut pas se marier avec une femme en lui effaçant les dettes qu'elle a envers lui, il faut lui donner quelque chose.

En conclusion, d'après Rav Zilberstein, Yoël a mal agi car ainsi n'était pas l'intention du donateur, d'autant plus que le donateur n'accomplit pas la Mitsva de Tzedaka en cela.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Dévarim*, p. 289)

Léïouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Sarinama